

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 avril 2019

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Pierre
DOUCEN**

N° 42

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 03/05/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/05/2019
(accusé de réception du 02/05/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations culturelles
Année 2019**

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un montant total de 20 300 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à :

1 - à verser, au titre de l'année 2019, les subventions ci-dessous, présentées par ligne comptable dans le premier tableau et détaillées dans le second tableau par bénéficiaire.

	Ligne comptable	Montants 2019
<i>Action culturelle - Subventions aux associations culturelles</i>	6574.810.33	20 300 €

Associations	Objet de la subvention	Propositions
CULTURE BRETONNE		
Confédération War'1 leur	FIC Fête de la Bretagne	5 000 €
THEATRE – DANSE - CIRQUE		
Scène nationale	Concert Glory to God	7 000 €
La swing Factory	FIC Festival Swing Hop Hop Hop	5 000 €
PATRIMOINE		
Ti Mamm Doué	Fonctionnement	2 300 €

ARTS PLASTIQUES		
CACTUS	Subvention de fonctionnement	1 000 €

2 - à signer l'avenant financier à la convention de partenariat entre la ville et la scène nationale.